

Economie du Travail

✓ **Stephan Kampelmann & François Rycx**

frycx@ulb.ac.be; stephan.kampelmann@ulb.ac.be

<http://homepages.ulb.ac.be/~frycx/>

✓ **Matière d'examen :**

Toute la matière vue au cours (support : transparents) + articles (disponibles en ligne)

✓ **Ouvrages de référence :**

- Boeri, T. & van Ours, J. (2013), *The Economics of Imperfect Labor Markets*, Princeton University Press.
- Cahuc, P. & Zylberberg, A. (2001), *Le marché du travail*, De Boeck Université.
- Cahuc, P. & Zylberberg, A. (2004), *Labor Economics*, MIT Press, Cambridge.
- Ehrenberg, R.G. & Smith R. (2014), *Modern Labor Economics, Theory and Public Policy*, Pearson Education.
- Lesueur, J.-Y. & Sabatier, M. (2008), *Microéconomie de l'emploi. Théories et applications*, De Boeck Université.
- Smith, S. (2003), *Labour Economics*, Routledge.

1. Introduction

✓ Qu'est-ce que l'économie du travail ?

Economie du travail étudie l'ensemble des transactions qui concernent l'échange des services du travail contre un salaire.

⇒ En règle générale, le salaire constitue la source majeure de revenu.

⇒ Nombreux problèmes : chômage, exclusion, pauvreté.

Exemples :

- a) Sous-emploi résulterait d'une insuffisance de débouchés pour les entreprises due à la faiblesse de la consommation des ménages.
- b) Concurrence des pays à bas salaires serait la source essentielle du chômage.

→ Implications très différentes en termes de politique économique.

✓ Quelles sont les caractéristiques de la relation salariale ?

La relation salariale est une relation *marchande* qui traduit l'échange d'un service du travail contre le paiement d'un salaire.

↳ Elle peut être analysée grâce aux outils de la science économique.

Deux postulats : la rareté des ressources et la rationalité des agents.

- Entrepreneurs maximisent leur profit / ne peuvent pas investir, ni embaucher sans coût.
- Salariés cherchent les emplois avec meilleures conditions de travail possibles et des salaires élevés/ Emplois existent en nombre limité.

↳ Spécificités de la relation salariale :

- Les services du travail sont loués par un employeur qui dispose d'un pouvoir de commandement.
- Une relation de long terme.
- Une relation collective.

✓ L'émergence de l'économie du travail

Deux perspectives :

- a) Aspect marchand de la relation salariale.
- b) Particularités de la relation salariale.

Difficulté d'élaborer une synthèse de ces 2 approches.

- **Smith, A.** (1776), *Recherches sur la Nature et les Causes de la Richesse des Nations*

Représentation concurrentielle du marché du travail → salaire égalise l'offre et la demande de travail pour chaque type d'emploi → théorie des différences compensatrices ($\neq$ salariales entre emplois compensent les $\neq$ d'efficacité des travailleurs et de pénibilité des tâches).

Mais...

Théorie concurrentielle est jugée incomplète car elle néglige les rapports de force entre les acteurs.

- **Fin 19^{ème} siècle** : révolution marginaliste systématise la représentation concurrentielle du marché du travail.

Exemple : Marshall, A. (1890), *Principles of Economics* → même incohérence que chez A. Smith.

- **Années 1930** : développements de l'analyse en concurrence imparfaite modifient la conception que les économistes ont du fonctionnement du marché du travail.

Exemple : Hicks, J. (1932), *Theory of Wages* → modèle de négociation salariale.

- **Années 1940** : naissance de l'économie du travail en tant que discipline autonome sous l'impulsion de John Dunlop, Clark Kerr, Richard Lester & Lloyd Reynolds.

▪ **Les approches alternatives :**

- a) Marxisme
- b) Institutionnalisme

Marx, K. (1894), *Le Capital* :

- théorie basée sur le concept d'exploitation, salaire déterminé par rapports de force entre travailleurs et capitalistes.
- Inspire l' « économie politique radicale ».

Webbs, B. & Webbs, S. (1897), *Institutional Democracy* :

- accorde une place centrale à l'action collective, aux conditions de travail et plus généralement à l'ensemble des phénomènes sociaux ; approche interdisciplinaire.

Il faut relativiser l'opposition entre :

- les approches *alternatives* (« hétérodoxes ») et
- l'approche *économique* (« orthodoxe » ou « néoclassique »).

Exemple de communication féconde :

- critique de la théorie des différences compensatrices (« loi du prix unique ») par l'économie radicale et institutionnaliste → théorie de la segmentation (marché primaire vs. secondaire).

L'approche économique reste indispensable car il est souvent nécessaire de disposer non seulement d'une bonne théorie du marché du travail mais aussi de l'entreprise, des marchés des produits, des marchés financiers, etc.

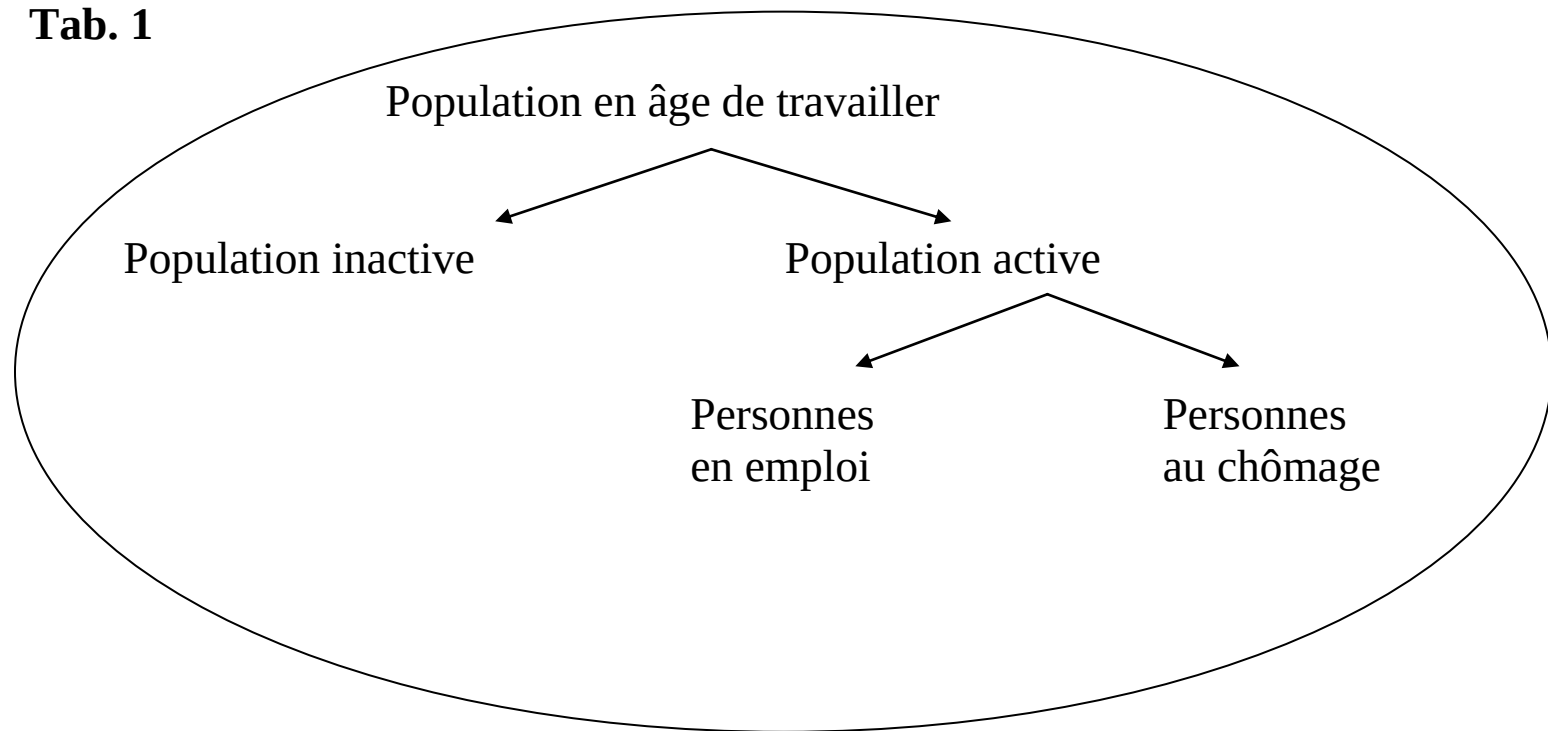
✓ Plan du cours

- a) Aperçu (empirique et théorique) du marché du travail.
- b) L'offre et la demande de travail.
- c) L'équilibre sur le marché du travail.
- d) La formation des salaires.
- e) Le chômage

2. Aperçu empirique du marché du travail

2.1. Terminologie

Tab. 1



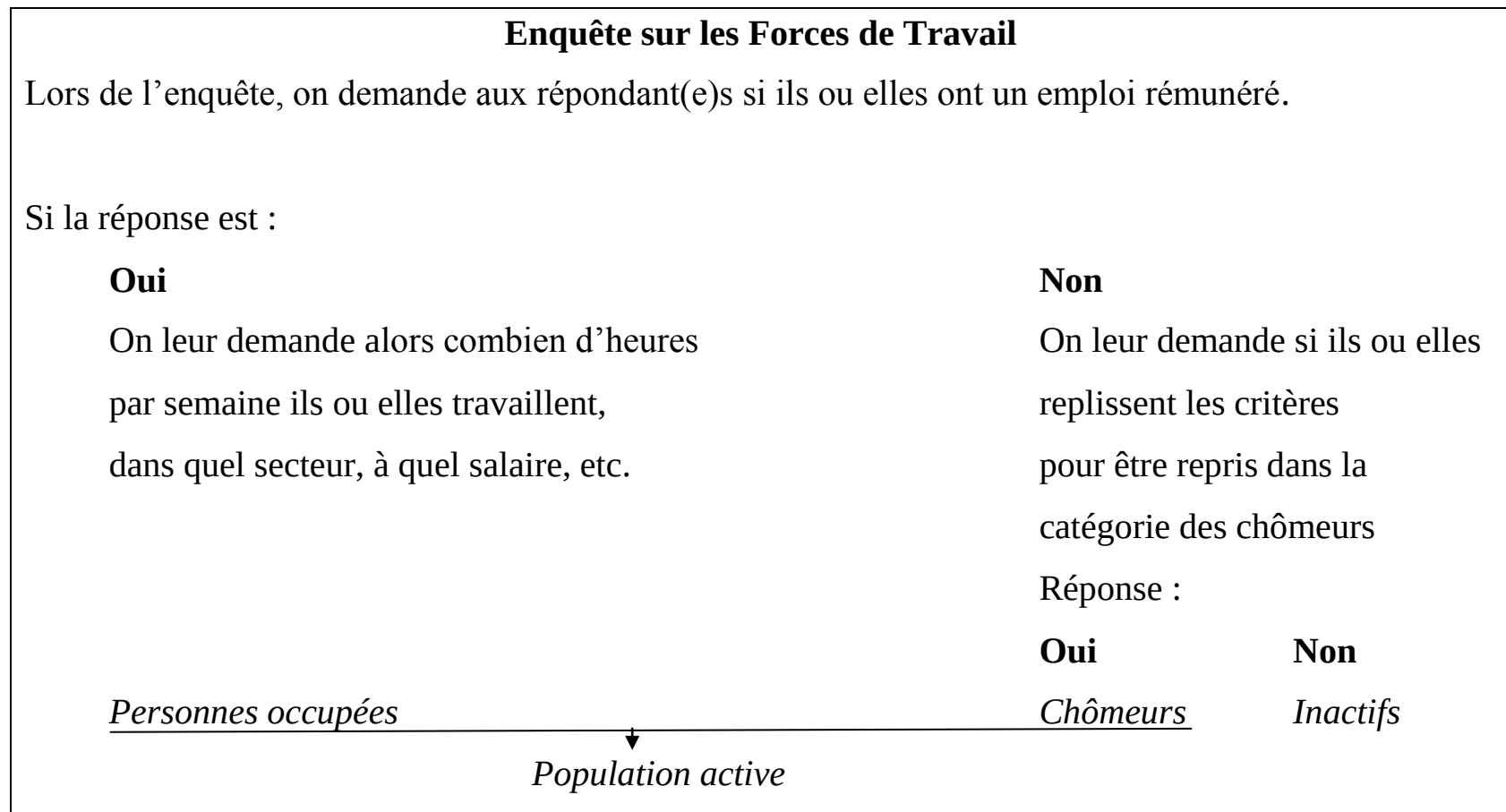
- **Population en âge de travailler (PAT) :** ensemble des personnes de 15 ans et plus*.
- **Population inactive (PI) :** ensemble de la population de 15 ans et plus* qui ne travaille pas à l'extérieur du foyer et ne cherche pas de travail rémunéré.
- **Population active (PA) :** Ensemble des personnes qui est soit au travail, soit au chômage dans l'ensemble de la population de 15 ans et plus*.

* Dans les statistiques des organismes internationaux (Commission européenne, OCDE, ...) il s'agit souvent des personnes de 15 à 64 ans.

- **Personnes occupées ou en emploi (E) :** personnes qui occupent un emploi rémunéré (temps plein ou temps partiel).
- **Personnes au chômage (CH) :** d'après la définition du BIT, personnes de plus de 15 ans qui remplissent les trois critères suivants :
 - a. Etre sans emploi rémunéré.
 - b. Etre disponible pour travailler.
 - c. Etre activement à la recherche d'un emploi.

Les données harmonisées pour la Belgique sont obtenues à partir de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT) qui est réalisée mensuellement par la Direction générale Statistique et Information économique (la DGSIE) du SPF économie.

Tab. 2



- **Le taux de chômage (TC) :** nombre de chômeurs divisé par la population active fois 100.

$$TC = \frac{CH}{PA} * 100$$

- **Le taux d'activité (TA) :** population active divisé par la population en âge de travailler fois 100.

$$TA = \frac{PA}{PAT} * 100$$

- **Le taux d'emploi (TE) :** personnes en emploi divisé par la population en âge de travailler fois 100.

$$TE = \frac{E}{PAT} * 100$$

Remarques :

- a) L'évolution d'un indicateur peut renvoyer à des variations différentes du numérateur ou du dénominateur.

Exemple : hausse du taux d'emploi peut être due à hausse de l'emploi ou à une baisse de la population en âge de travailler.

- b) Le taux de chômage reflète moins bien le processus de création et de destruction d'emploi que le taux d'emploi. En effet, le taux de chômage est sensible aux variations conjoncturelles de la population active. Il capte l'effet des travailleurs additionnels qui rejoignent les rangs de la population active lorsque la situation économique s'améliore (et vice versa).

Exemple :

Situation de départ

$$E=90, CH=10, PA=100, PI=10, PAT=110 \rightarrow \mathbf{TC=10\%, TE=81,8\%}.$$

Scénario A : 1 emploi créé, 0 nouvel entrant

$$E=91, CH=9, PA=100, PI=10, PAT=110 \rightarrow \mathbf{TC=9\%, TE=82,7\%}.$$

Scénario B : 1 emploi créé, 1 nouvel entrant (qui cherche du travail) :

$$E=91, CH=10-1+1=10, PA=100+1=101, PI=10-1=9, PAT=110 \rightarrow \mathbf{TC=9,9\%, TE=82,7\%}.$$

c) La mesure du chômage est imparfaite.

- Difficile de distinguer une personne au chômage d'une personne qui ne fait pas partie de la population active (cf. travailleurs « découragés »).
- Non prise en compte des travailleurs « sous-employés ».

2.3. Quelques éléments empiriques

- La tertiarisation de l'économie.
- La féminisation de l'emploi.
- La diversification des formes d'emploi et la flexibilité du marché du travail.
- L'internationalisation de l'économie et le progrès technologique.
- La diversité des expériences en matière de chômage.

✓ La tertiarisation de l'économie

- Dans les pays industrialisés, le secteur tertiaire est le plus important du point de vue de la valeur ajoutée, des investissements et de la main-d'œuvre occupée.
- Principales composantes :
 - services d'enseignement et de santé.
 - commerce.
 - activités financières.
 - transports et communications.
 - services aux entreprises.

Tab. 3 : Part de l'emploi tertiaire dans l'emploi (civil) total

<i>En %</i>	1974	1984	1994	2004	2012
Italie	43,2	53,6	58,6	64,6	68,1
Allemagne	46,3	53,9	59,0	66,0	70,1
Japon	50,1	56,3	60,2	67,1	71,7*
Espagne	39,6	50,1	60,2	63,9	74,8
Irlande	44,6	54,7	59,6	65,9	76,4*
Belgique	55,2	66,1	70,7	72,8	77,1
Suède	56,4	65,1	71,4	75,2	78,4
France	49,9	59,4	68,6	73,8	79,7
Danemark	58,0	66,5	68,1	73,1	79,2
Royaume-Uni	55,1	62,2	70,3	76,4	79,7
Pays-Bas	58,4	66,8	73,0	77,7	86,6
États-Unis	63,4	68,2	73,1	78,4	81,2
UE(15)**	47,9	56,7	63,7	69,4	74,7

Source : OCDE (2014), *Statistiques de la population active*, Paris (p.39). * Chiffre pour 2011.

** Moyenne des % nationaux. UE (15) : pays membres de l'Union européenne avant le 1^{er} mai 2004, càd. Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède.

- Particularités :

- ↳ Forte hétérogénéité des systèmes d'emploi :

- techniques de production.
 - concentration économique.
 - logiques économiques et sociales.

- ↳ Offre abondante de travail féminin et forte flexibilité du travail.

- Conséquences importantes sur :

- ↳ systèmes de rémunération.

- ↳ implantation syndicale.

- ↳ forme du syndicalisme.

✓ La féminisation du marché du travail

Part de l'emploi ♀ dans l'emploi (civil) total : 25% (Belgique et UE 15) en 1965
→ 46% (BE et UE 15) en 2012.

Source : OCDE (2013), *Statistiques de la population active*, Paris.

Tab. 4 : Taux d'activité et d'emploi des femmes

En %	Taux d'activité = Pop. active / Pop. 15 - 64 ans		Taux d'emploi = Emploi / Pop. 15-64 ans	
	1973	2012	1973	2012
Belgique	41,3	61,3	39,9	56,8
Italie	33,7	54,2	29,9	47,8
Allemagne	50,3	71,7	49,7	68,0
Danemark	61,9	75,8	61,2	70,0
France	50,1	66,7	47,9	60,0
Royaume-Uni	53,2	71,0	52,7	65,7
États-Unis	51,1	67,6	48,0	62,2

Source : OCDE (1995, 2013), *Perspectives de l'emploi*, Paris.

Tab. 5 : Répartition des emplois par secteur d'activité dans l'UE, 2012

En %	Hommes			Femmes		
	Agr	Ind	Serv	Agr	Ind	Serv
Allemagne	1,8	40,6	57,6	1,0	14,2	84,8
Autriche	4,6	38,2	57,1	4,0	12,3	83,7
Belgique	1,5	32,8	65,7	0,6	8,1	91,3
Danemark	3,7	28,8	67,5	1,0	8,8	90,2
Espagne	5,8	30,6	63,6	2,5	9,0	88,5
Finlande	5,4	35,9	58,7	2,2	8,2	89,6
France	3,8	32,3	63,9	1,8	10,3	88,0
Grèce	12,6	23,1	64,3	12,7	7,0	80,4
Irlande	6,4	26,6	67,0	1,1	7,3	91,6
Italie	4,3	38,0	57,8	2,5	13,9	83,6
Pays-Bas*	3,2	23,4	73,4	1,4	5,8	92,8
Portugal	7,9	37,4	54,7	5,6	14,4	79,9
RU	1,4	28,9	69,7	0,6	7,6	91,8
Suède	2,6	30,8	66,6	0,8	7,6	91,6
UE(15)	3,5	33,9	62,7	1,8	10,9	87,3

Source : Eurostat (2013), *Enquête sur les forces de travail*, Luxembourg.

Remarque : Agr : NACE A ; Ind : NACE B-F ; Services : NACE G-Z. * 2011.

- Forte segmentation professionnelle et sectorielle.
- Qui dit temps partiel pense femme :

Tab. 6 : L'emploi à temps partiel dans l'UE, 2012

<i>En % de l'emploi :</i>	Total	Féminin	Masculin
Portugal	12,2	14,8	9,8
Grèce	9,7	15,1	6,0
Finlande	13,0	16,5	9,7
Etats-Unis	13,4	18,3	8,7
Suède	14,3	18,6	10,3
France	13,8	22,4	5,9
Espagne	13,8	22,9	6,1
Danemark	19,4	24,9	14,4
Belgique	18,7	32,1	7,1
Italie	17,8	32,3	7,5
Allemagne	22,1	37,8	8,7
Royaume-Uni	24,9	39,4	12,2
Pays-Bas	37,8	60,7	18,0
UE(15)*	18,5	29,1	9,4

Note : * Moyenne non pondérée des pays de l'UE(15). L'emploi à temps partiel se réfère aux actifs travaillant habituellement moins de 30 heures par semaine dans leur emploi principal. Source : OCDE (2013), *Perspectives de l'emploi*, Paris.

- Part des femmes dans le travail à temps partiel = 71,7% dans l'UE(15) et 66,4% aux Etats-Unis en 2012. Source : OECD (2013), *Perspectives de l'emploi* , Paris.
- Là où le travail à temps partiel progresse de façon significative.
il « mord » sur la croissance de l'emploi à temps plein.

Exemple :

En France, entre '89 et '96, l'emploi a crû de 470.000 unités, soit -40.000 temps plein et +510.000 temps partiels. Source : CERC (1997), d'après Maruani (2003).

- Ecart de rémunération significatifs et persistants entre les hommes et les femmes.

Tab. 7 : Salaire horaires bruts des femmes en % des salaires des hommes dans le secteur privé

	2002	2006	2010
Suède	84,7	86	84,4
Belgique	83,5	85,7	89,8
France	83,4	84,3	84,4
Luxembourg	81,1	84,2	91,3
Italie	81,2	83,4	n.d.
Danemark	n.d.	82,2	83,4
Finlande	82,1	80,2	79,7
Grèce	74,5	78,9	n.d.
Portugal	80,3	78,9	87,2
Espagne	75	76,2	83,7
Irlande	73,4	73,9	n.d.
Allemagne	73,9	73,8	77,7
Autriche	73,6	73,4	76,1
Pays-Bas	75	72,1	81,9
Royaume-Uni	69,3	71,8	78,7
UE(15)*	77,9	79	83,2

Notes : * Moyenne des pays repris dans le tableau. Résultats obtenus à partir de l'Enquête sur la structure des salaires 2002, 2006, 2010. Cette enquête couvre uniquement les entreprises d'au moins dix salariés. Le secteur privé comprend les catégories C à K de la nomenclature NACE. Les salaires bruts couvrent les rémunérations en espèces payées directement par l'employeur avant déduction des impôts et des cotisations de sécurité sociale. Ils ne comprennent pas les primes et les indemnités non régulières, telles que les 13^e mois ou les primes de vacances. Les indemnités de départ et les paiements en nature sont également exclus.

Source : base de données Eurostat.

✓ La diversification des formes d'emploi & la flexibilité du travail

**Tab. 8-1 : Travail temporaire en pourcentage
du total de l'emploi salarié, 2012**

Espagne	23,6
Portugal	20,7
Pays-Bas	19,5
Suède	16,4*
Finlande	15,7
France	15,2
Allemagne	13,9
Italie	13,8
Grèce	10,0
Autriche	9,3
Danemark	8,5
Belgique	8,1
Royaume-Uni	6,3
UE(15)	13,3

Source : OCDE (2013), *Perspectives de l'emploi*, Paris. * 2011.

Tab. 8-2 : Emploi temporaire selon les caractéristiques individuelles, 2012

	Genre*		Groupes d'âge*			Niveau de formation**		
	♂	♀	15-24	25-49	50-64	Faible	Moyen	Elevé
Espagne	22,0	24,2	62,5	24,2	11,2	0,42	0,24	0,34
Portugal	20,6	20,1	54,9	20,6	9,6	0,48	0,25	0,27
Pays-Bas	18,8	20,9	52,4	15,8	7,2	0,32	0,43	0,25
Suède	13,0	17,2	52,7	12,6	5,7	0,21	0,48	0,31
Allemagne	14,1	14,1	53,5	10,9	4,6	0,32	0,47	0,20
Finlande	11,1	16,9	34,6	13,5	7,5	0,15	0,48	0,36
France	14,1	16,0	55,4	12,6	7,4	0,24	0,45	0,31
Italie	12,8	14,8	50,2	13,6	6,8	0,36	0,44	0,20
Grèce	8,8	11,0	26,7	9,9	5,8	0,33	0,37	0,30
Danemark	7,4	9,0	20,1	7,4	3,0	0,33	0,36	0,32
Autriche	9,0	8,8	31,8	6,8	3,2	0,24	0,36	0,41
Belgique	7,4	8,8	31,8	6,8	3,2	0,24	0,36	0,41
Royaume-Uni	6,0	6,8	15,8	4,9	4,7	0,13	0,43	0,44
UE(15)	13,1	14,3	42,4	12,2	6,1	0,31	0,41	0,28

* Part de l'emploi temporaire dans l'emploi salarié total pour les groupes indiqués, en %.

** Répartition des salariés avec un contrat de travail temporaire en fonction du niveau le plus élevé d'éducation ou de formation atteint. Total pas toujours égal à 100% car catégorie « sans réponse ». Faible = max. secondaire inférieur. Moyen = secondaire supérieur. Elevé = enseignement supérieur.

Source : base de données Eurostat.

Tab. 8-3 : Variation de la fréquence de l'emploi temporaire dans l'emploi salarié total entre 1995 et 2012, en points de pourcentage

Portugal	10,7	(10,0 / 20,7)
Pays-Bas	8,6	(10,9 / 19,5)
Italie	6,6	(7,2 / 13,8)
Allemagne	3,5	(10,4 / 13,9)
Autriche	3,3	(6,0 / 9,3)
France	2,9	(12,3 / 15,2)
Belgique	2,8	(5,3 / 8,1)
Suède*	1,8	(14,6 / 16,4)
Grèce	-0,2	(10,2 / 10,0)
Royaume-Uni	-0,7	(7,0 / 6,3)
Finlande	-2,6	(18,3 / 15,7)
Danemark	-3,6	(12,1 / 8,5)
Espagne	-11,4	(35,0 / 23,6)
UE(15)	1,9	(11,4 / 13,3)

Note : Les fréquences de l'emploi temporaire dans l'emploi salarié total en 1995 et 2012 sont indiquées entre parenthèses. * 2011.

Source : OCDE (2013), *Perspectives de l'emploi*, Paris.

✓ L'internationalisation de l'économie

- Forte progression du commerce international entre les pays riches mais aussi entre les pays riches et les pays pauvres.

**Tab. 9-1 : Evolution du degré d'ouverture des économies
(Moyenne des exportations et des importations en % du PIB)**

	1970	1985	2000	2012
Belgique	49,5	69,9	76,8	84,2
Allemagne	17,2	25,9	33,2	48,8
Royaume-Uni	21,9	28,2	28,6	32,6
France	15,6	23,9	28,1	28,5
Espagne	12,9	20,5	30,6	31,7
UE(15)	20,7	29,1	35,2	42,1
Etats-Unis	5,6	8,5	12,9	15,2
Turquie	5,1	17,5	21,6	29,0
Japon	10,2	12,7	10,3	15,7

Source : base de données Eurostat (Comptes nationaux).

**Tab. 9-2 : Exportations et importations de biens en Belgique, 1995 et 2011
(respectivement en % des exportations et importations totales)**

	Exportations		Importations	
	(A destination de...)		(En provenance de...)	
	1995	2011	1995	2011
UE(15)	76,3%	68,9%	68,7%	65,4%
Europe centrale et de l'est*	1,7%	4,1%	2,2%	3,2%
Etats-Unis	3,8%	5,8%	7,5%	5,6%
Asie du sud-est**	2,5%	2,0%	2,5%	1,5%
Chine	0,5%	1,8%	2,1%	4,2%
Inde	1,6%	2,2%	0,9%	1,6%

Rem : Industrie manufacturière (code NACE D) : industries agricoles et alimentaires ; industrie textile et habillement ; industrie du cuir et de la chaussure ; travail du bois et fabrication d'articles en bois ; industrie du papier et du carton, édition et imprimerie ; cokéfaction, raffinage et industries nucléaires ; industrie chimique ; industrie du caoutchouc et des plastiques ; fabrication d'autres produits minéraux non métalliques ; métallurgie et travail des métaux ; fabrication de machines et équipements ; fabrication d'équipements électroniques et électriques ; fabrication de matériel de transport ; autres industries manufacturières. * Pays de l'Europe centrale ou de l'est faisant partie de l'EU(27) (notamment Slovénie, Slovaquie, Tchéquie, Pologne, Hongrie, Roumanie, Bulgarie). ** Corée du sud, Hong Kong, Taiwan, Thaïlande, Malaisie, Philippines, Indonésie.
Source : Eurostat.

Conséquences :

- ↳ Concurrence accrue provenant des pays « riches » et des « pays à bas salaires ».
- ↳ Compétitivité du système productif occupe une place primordiale dans les débats socio-économiques contemporains.
- ↳ Discussions portent notamment sur le contrôle des coûts salariaux (utilité et efficacité de la « norme salariale », de l'indexation automatique des salaires, des négociations sectorielles,...) et non salariaux (réductions des cotisations patronales de sécurité sociale linéaires ou ciblées par exemple sur les travailleurs peu qualifiés) ou encore sur le degré (suffisant ou non) de flexibilité du marché du travail.

✓ Le progrès technologique

- Améliore l'efficacité des facteurs de production.

Exemples :

- 17 & 18^e S. Nouvelles cultures et suppression des jachères
→ hausse de la production agricole par hectare et par travailleur.
- 19 & 20^e S. Maîtrise de la vapeur, de l'électricité et du moteur à explosion
→ hausse de la productivité dans l'industrie (et l'agriculture).
- Fin 20^e & 21^e S. Innovations dans l'informatique et les télécommunications
→ hausse de la productivité dans les services (l'industrie et l'agriculture).

- **Autres particularités :**

Progrès technologique engendre une rupture dans la combinaison des facteurs de production, voire une disparition de certains d'entre eux.

Modifications profondes dans les qualifications et les professions qui sont demandées par les entreprises.

Le progrès technologique « biaisé » (en défaveur des peu qualifiés).

Inadéquation (« mismatch ») de l'offre et de la demande de travail comme source de chômage.

✓ Diversité des expériences en matière de chômage

▪ Points de repères

Années '60	Niveau de chômage près du plein emploi.
Milieu '70 – début '80	Chocs pétroliers → fort ralentissement économique → hausse importante du chômage dans la plupart des pays industrialisés.
Jusqu'en automne 2008 (crise financière et éco.)	Taux de chômage reste élevé dans de nombreux pays surtout européens. Phénomène d'hystérèse.
Depuis lors :	Augmentation hétérogène du taux de chômage .

▪ Conséquences

Prélèvements sociaux élevés, gaspillage des ressources, déqualification.

Tab. 10 : La situation sur le marché du travail

En %	Tx de chômage ¹		Tx d'activité ²		Tx d'emploi ³	
	2012	(2007)	2012	(2007)	2012	(2007)
Australie	5,4	(4,4)	76,4	(76,2)	72,3	(72,8)
Autriche	4,4	(4,4)	75,9	(74,7)	72,5	(71,4)
Belgique	7,6	(7,5)	66,9	(67,1)	61,8	(62,0)
Canada	7,3	(6,0)	77,9	(78,4)	72,2	(73,6)
Danemark	7,7	(3,8)	78,6	(80,2)	72,6	(77,1)
Finlande	7,8	(6,9)	75,4	(75,7)	69,5	(70,5)
France	9,9	(8,4)	71,0	(69,5)	63,9	(64,0)
Allemagne	5,5	(8,4)	77,1	(75,6)	72,8	(69,0)
Italie	10,8	(6,1)	64,6	(62,5)	57,6	(58,7)
Luxembourg	5,2	(4,2)	69,4	(66,9)	65,8	(64,2)
Pays-Bas	5,3	(3,2)	79,3	(77,5)	75,1	(74,8)
Norvège	3,3	(2,5)	78,4	(78,9)	75,8	(76,9)
Portugal	16,4	(8,1)	73,9	(74,1)	61,8	(67,8)
Espagne	25,2	(8,3)	75,1	(72,6)	56,2	(66,6)
Grèce	24,5	(8,4)	67,9	(67,0)	51,3	(61,4)
Irlande	15,3	(4,7)	69,4	(72,6)	58,8	(69,2)
Suède	8,1	(6,1)	80,3	(80,6)	73,8	(75,7)
Suisse	4,3	(3,6)	83,0	(81,6)	79,4	(78,6)
Royaume-Uni	8,1	(5,3)	77,1	(76,3)	70,9	(72,3)
Etats-Unis	8,2	(4,6)	73,1	(75,3)	67,1	(71,8)
UE(15)⁴	10,8	(6,7)	73,5	(72,0)	65,6	(66,9)
OCDE ⁵	8,2	(5,8)	70,9	(70,6)	64,8	(66,5)

¹ Rapport du chômage à la population active totale. ² Rapport des actifs à la population d'âge actif (personnes âgées de 15 à 64 ans).

³ Rapport des actifs occupés à la population d'âge actif (personnes âgées de 15 à 64 ans). ⁴ Moyenne non pondérée. ⁵ Moyenne pondérée.

Sources : OCDE (2012), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Paris.

✓ **En matière de chômage, les spécificités nationales peuvent être des sources importantes d'hétérogénéité**

▪ **Illustration :**

Un système d'allocations de chômage généreux pourrait pousser les individus à chercher ou à déclarer chercher un emploi afin de bénéficier des allocations.

Dès lors, le chômage pourrait être la conséquence d'une participation plus importante au marché du travail. Autrement dit, un taux de chômage plus élevé pourrait ne pas impliquer un volume d'emploi plus faible (ou insuffisant).

Cette hypothèse est-elle vérifiée ?

▪ **Exemple chiffré :**

Pays A : Système d'allocation de chômage **peu** généreux

$$PAT = 120$$

$$PA = 100$$

$$PI = 20$$

$$E = 90$$

$$C = 10$$

$$TE = (90/120) = 75\%$$

$$\Rightarrow TC = (10 / 100) * 100 = 10\%$$

Pays B : Système d'allocation de chômage **très** généreux

$$PAT = 120$$

$$PA = 120$$

$$PI = 0$$

$$E = 90$$

$$C = 30$$

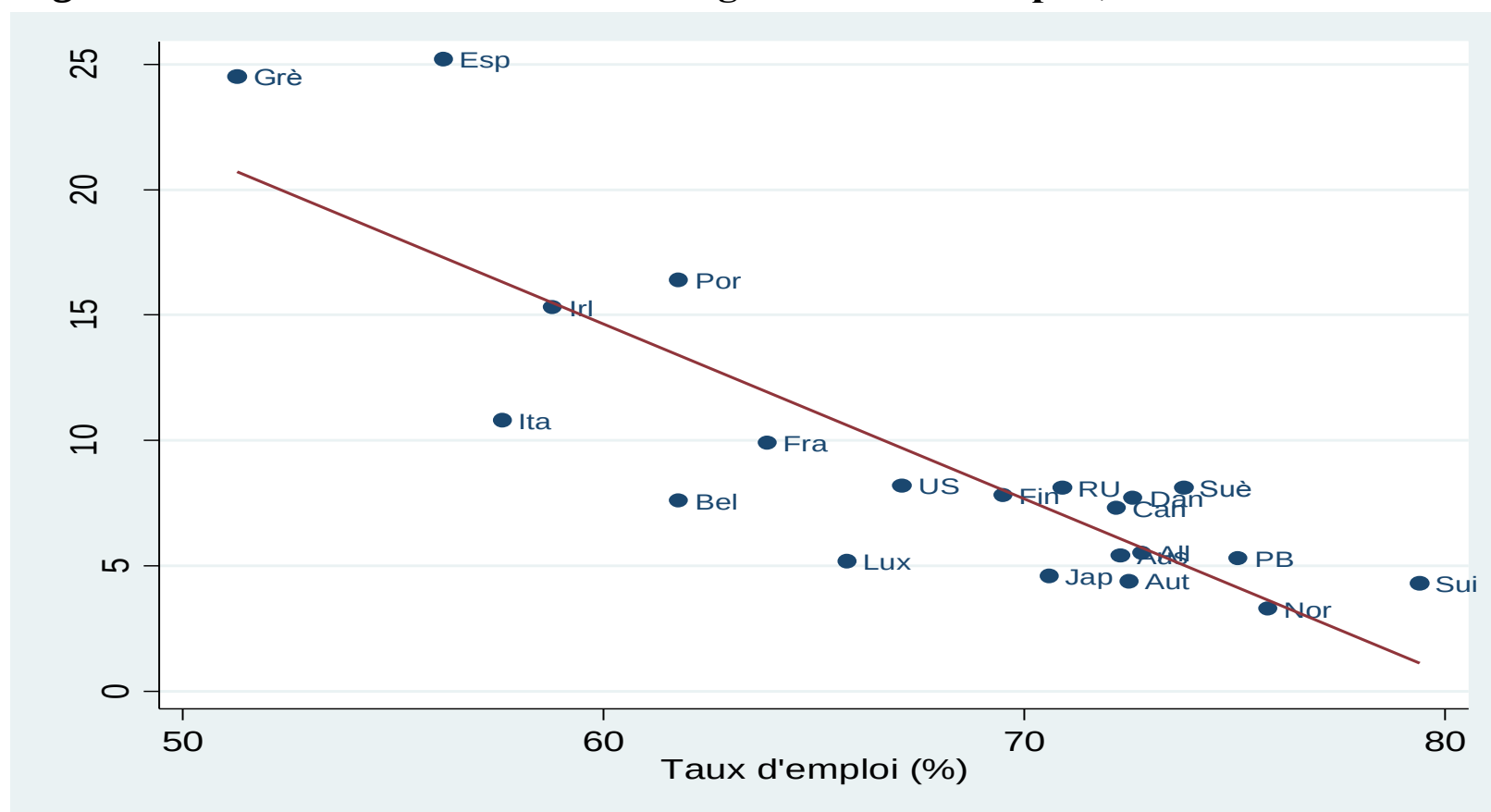
$$TE = (90/120) = 75\%$$

$$\Rightarrow TC = (30 / 120) * 100 = 25\%$$

Même niveau d'emploi (E et TE) mais TC plus élevé dans pays B car PA plus grande.

Cette hypothèse est-elle vérifiée empiriquement ? Non.

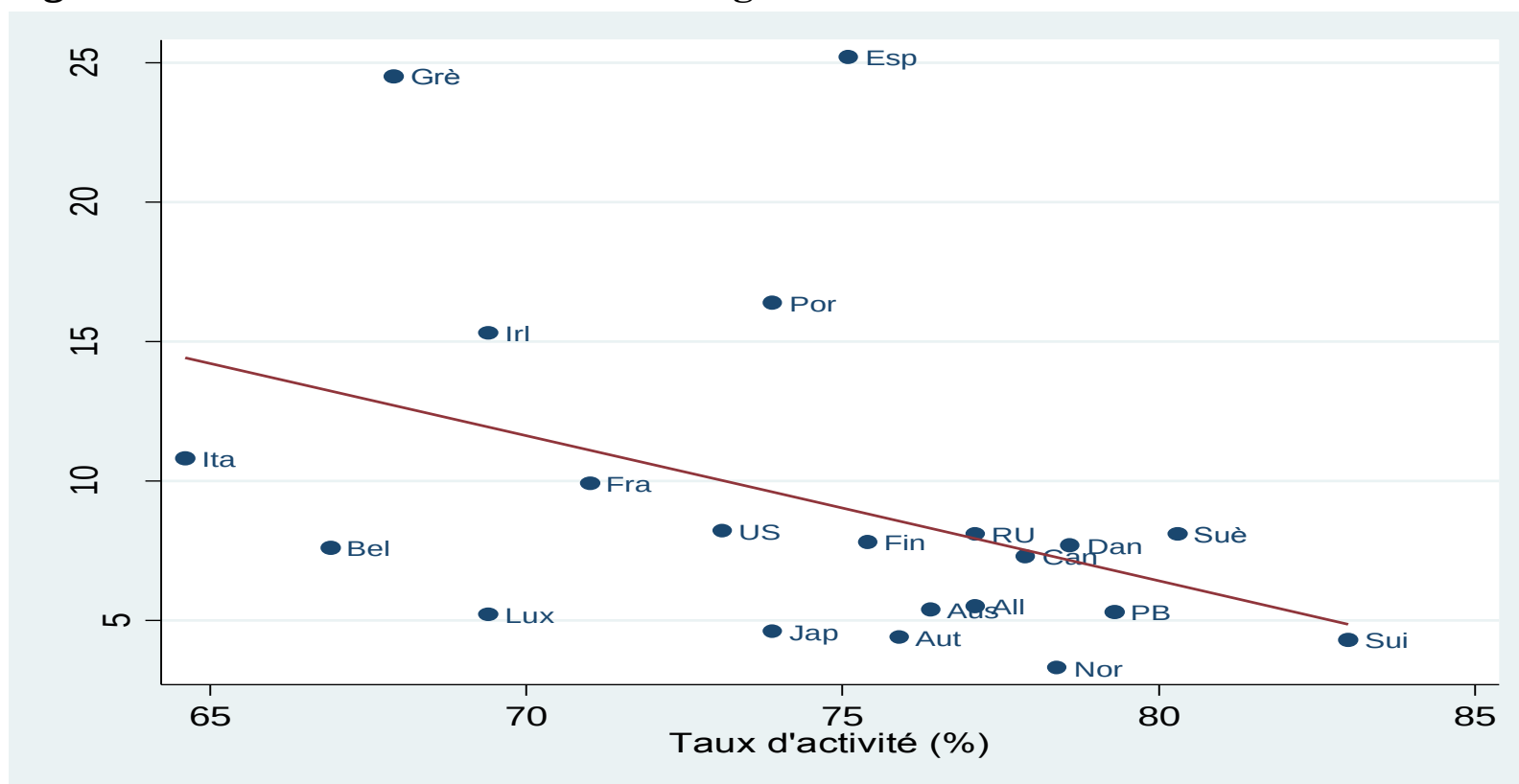
Fig. 1 : Relation entre le taux de chômage et le taux d'emploi, 2012



Source : OCDE (2013), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Paris.

⇒ En général, le taux de chômage est un indicateur pertinent de l'abondance d'emplois.

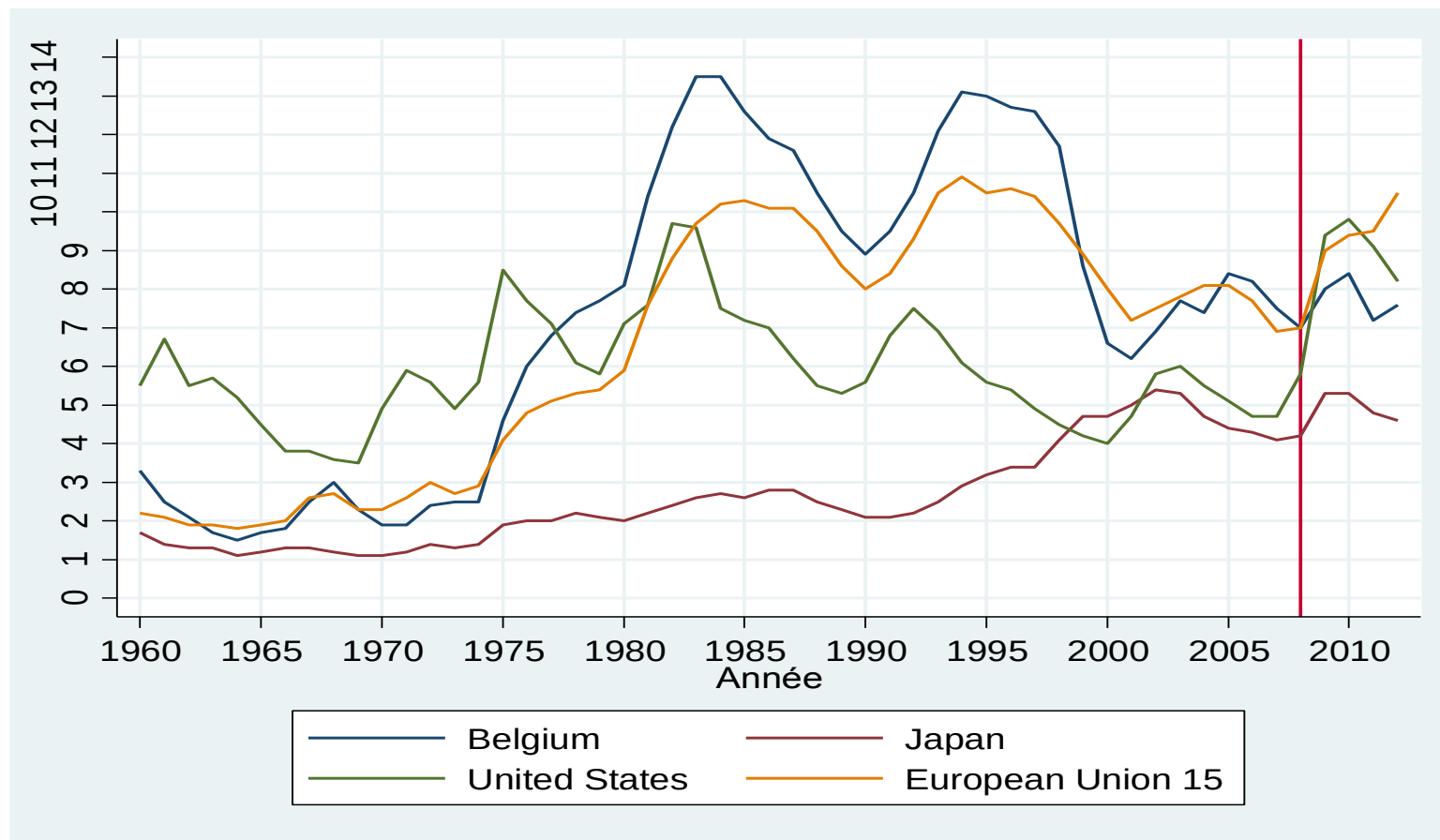
Fig. 2 : Relation entre le taux de chômage et le taux d'activité, 2012



Source : OCDE (2013), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Paris.

⇒ En général, un taux de chômage élevé ne résulte pas d'un taux d'activité plus important.

Fig. 3 : Evolution du taux de chômage en Belgique, dans l'UE(15), aux Etats-Unis et au Japon, 1960-2012



* Taux de chômage en % de la population active civile.

Source : données OCDE (*Statistiques de la population active et Perspectives de l'emploi*).

- Une égalité comptable

$$\boxed{N_t \tau_t = L_t + U_t} \quad (1)$$

avec $\left\{ \begin{array}{l} N_t \text{ la population d'âge actif,} \\ \tau_t \text{ le taux d'activité,} \\ L_t \text{ le niveau de l'emploi, et} \\ U_t \text{ le nombre de chômeurs au temps } t. \end{array} \right.$

Pourquoi ?

$$\tau_t = \frac{L_t + U_t}{N_t} \quad \Rightarrow \quad N_t \tau_t = N_t \frac{L_t + U_t}{N_t} = L_t + U_t$$

On sait que :

$$u_t = \frac{U_t}{L_t + U_t} \quad \Rightarrow \quad \boxed{N_t \tau_t = \frac{L_t}{1 - u_t}} \quad (2)$$

Pourquoi ?

$$\begin{aligned} u &= \frac{U}{L + U} \quad \Rightarrow \quad u(L + U) = U \quad \Rightarrow \quad uL + uU = U \\ &\Rightarrow \quad uL = (1 - u)U \quad \Rightarrow \quad U = \frac{uL}{1 - u} \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} N \tau &= L + U \\ &= L + \frac{uL}{1 - u} = \frac{(1 - u)L + uL}{1 - u} = \frac{L - uL + uL}{1 - u} = \frac{L}{1 - u} \end{aligned}$$

En écrivant l'expression (2) en logarithmes et en la différentiant totalement, on trouve que :

$$\boxed{\frac{\Delta N_t}{N_{t-1}} + \frac{\Delta \tau_t}{\tau_{t-1}} = \frac{\Delta L_t}{L_{t-1}} + \frac{\Delta u_t}{1-u_{t-1}}} \quad (3)$$

Rappels : $\frac{d(\log x)}{dx} = \frac{1}{x} dx$ et $\Delta N_t = N_t - N_{t-1}$

Développement :

$$N_t \cdot \tau_t = \frac{L_t}{(1-u_t)} \quad (2)$$

$$\Rightarrow \log(N_t) + \log(\tau_t) = \log(L_t) - \log(1-u_t) \quad \Rightarrow \quad \frac{\Delta N_t}{N_{t-1}} + \frac{\Delta \tau_t}{\tau_{t-1}} = \frac{\Delta L_t}{L_{t-1}} + \frac{\Delta u_t}{1-u_{t-1}}$$

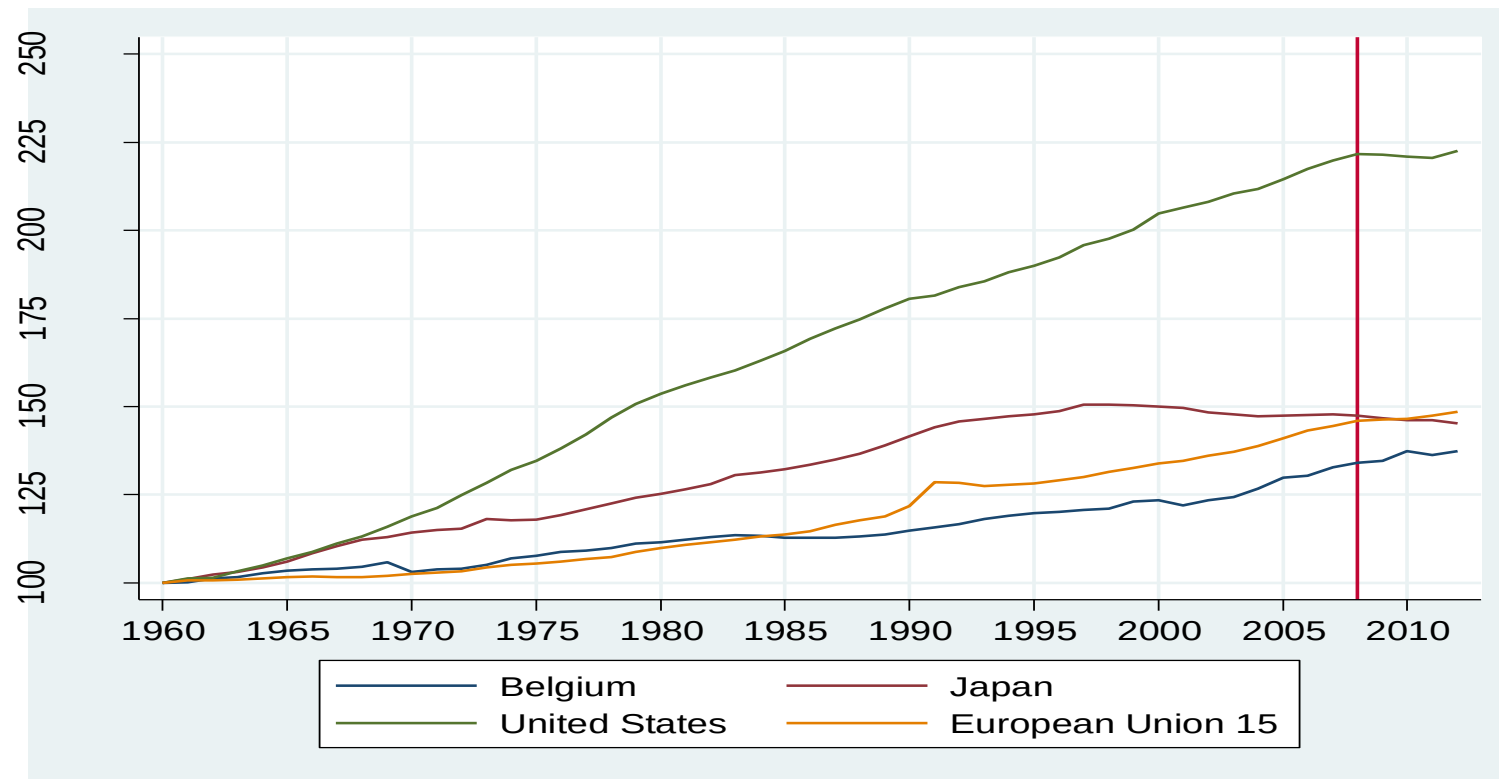
Pour des petites valeurs du taux de chômage u , l'expression (3) peut être réécrite comme suite :

$$\Delta u_t \approx \frac{\Delta N_t}{N_{t-1}} + \frac{\Delta \tau_t}{\tau_{t-1}} - \frac{\Delta L_t}{L_{t-1}}$$

↪ La variation du taux de chômage est approximativement égale à la somme des taux de croissance de la population en âge de travailler et du taux d'activité moins le taux de croissance de l'emploi.

↪ Il est possible que le taux de chômage augmente sans que l'emploi ne baisse, si, par exemple, la population active augmente et que la population en âge de travailler est stable (c'est-à-dire si le taux d'activité augmente).

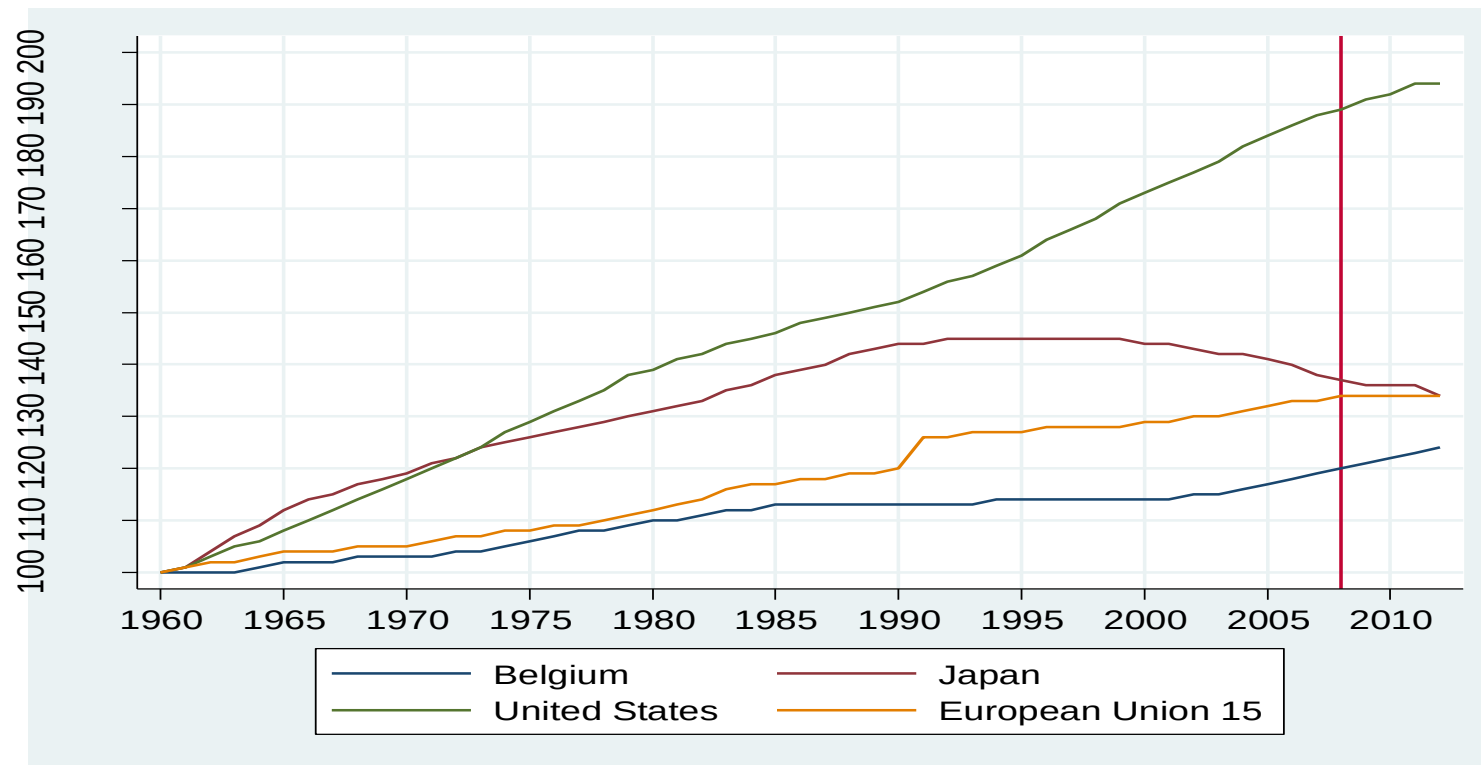
Fig. 4 : Evolution de la population active (civile) en Belgique, dans l'UE(15), aux Etats-Unis et au Japon, 1960-2012



Source : données OCDE (Statistiques de la population active). (Année de base 1960 = 100)

⇒ Le taux de chômage n'est pas plus élevé dans l'UE(15) en raison d'une croissance plus soutenue de la population active.

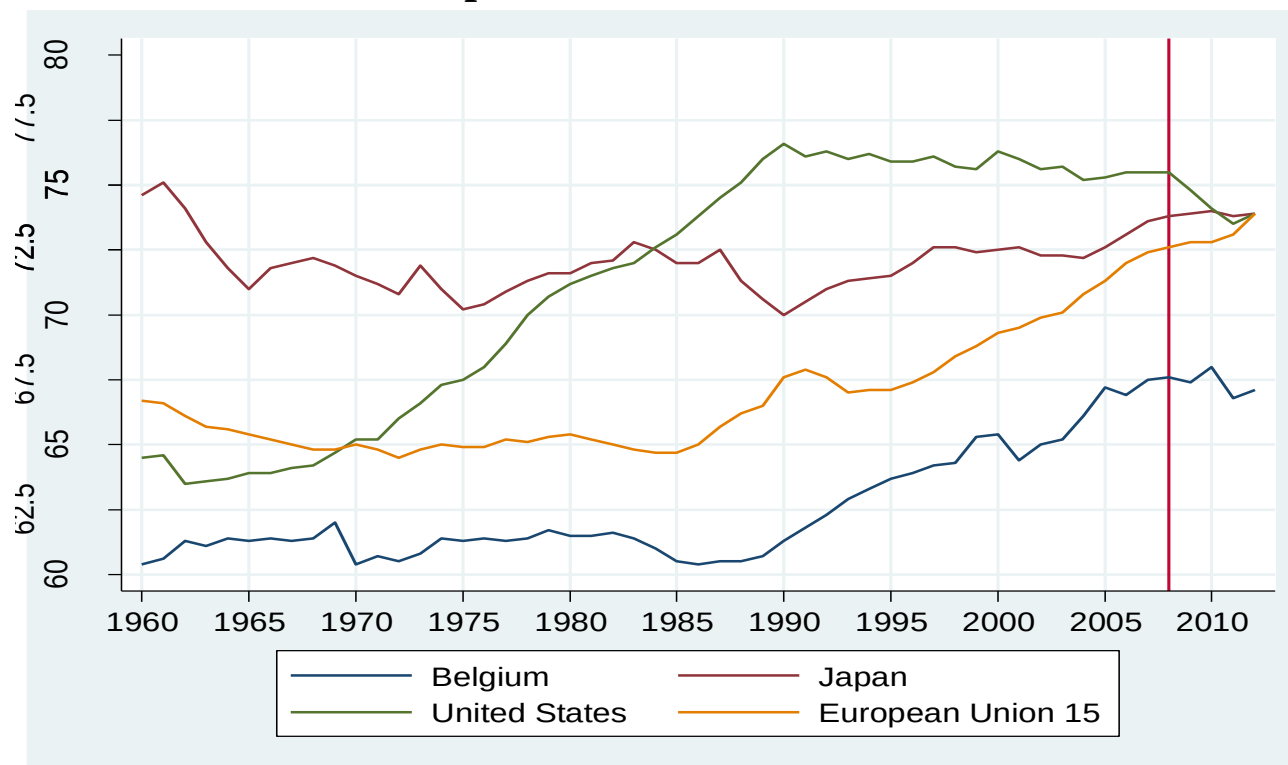
Fig. 5 : Evolution de la population en âge de travailler (15-64 ans) en Belgique, dans l'UE(15), aux Etats-Unis et au Japon, 1960-2012



Source : OECD data (*Labour force statistics*).

↪ La population en âge de travailler augmente nettement plus vite aux Etats-Unis qu'au Japon (surtout depuis 1990) et dans l'UE(15).

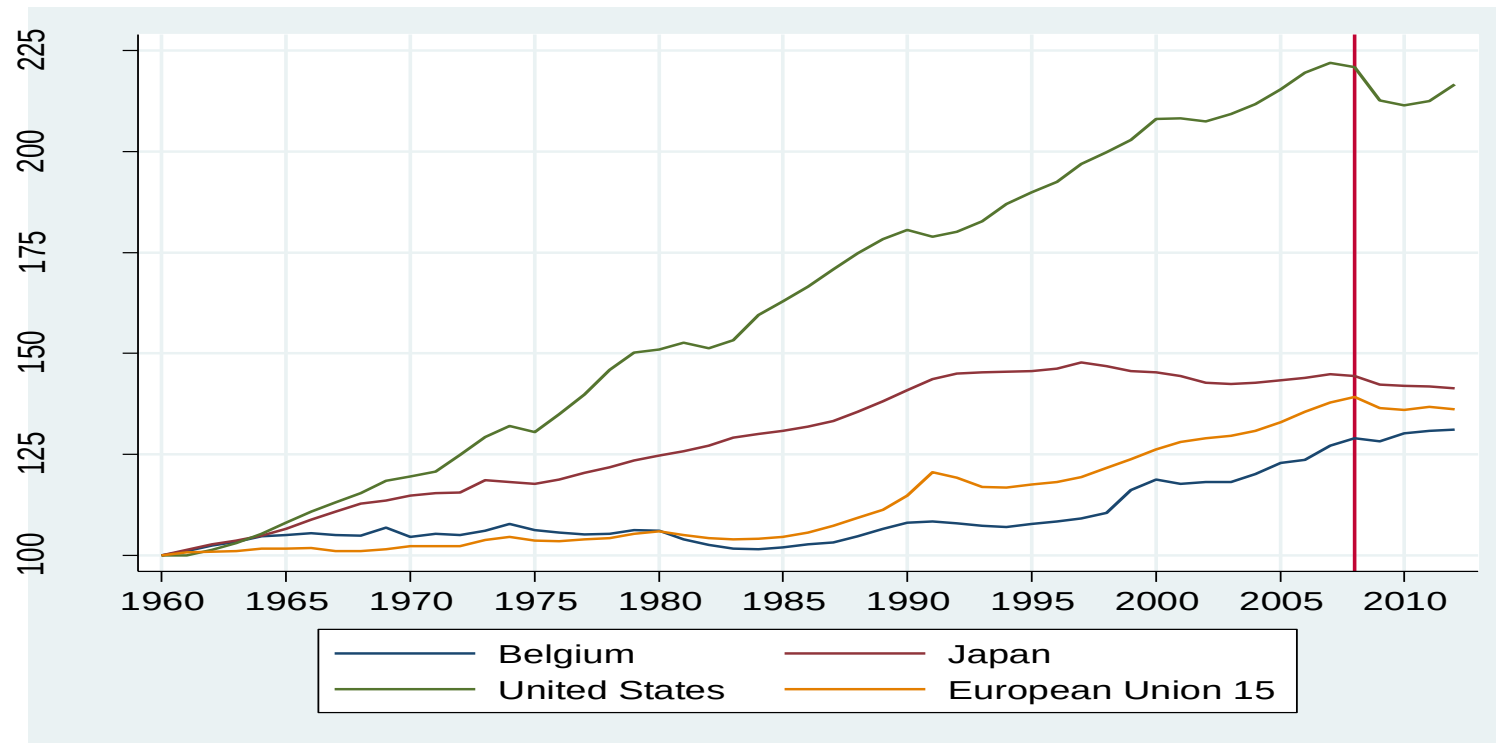
Fig.6 : Evolution du taux d'activité en Belgique, dans l'UE(15), aux Etats-Unis et au Japon, 1960-2012



Source : OECD data (*Labour force statistics and Employment outlook*).

⇒ Forte augmentation du taux d'activité aux Etats-Unis (dans l'UE-15) jusqu'en 1990 (depuis 1985). Taux de participation semblables aux Etats-Unis, dans l'UE-15 et au Japon en 2012.

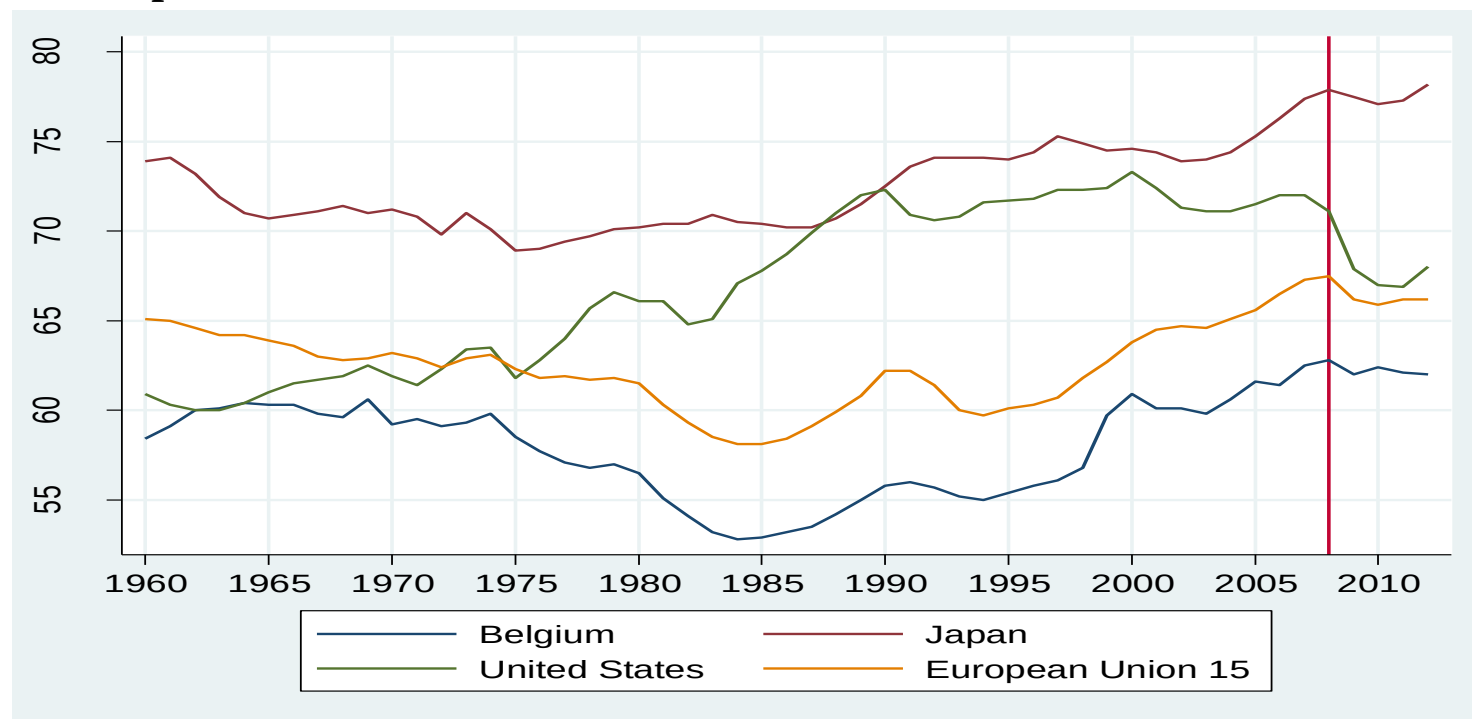
Fig. 7 : Evolution de l'emploi (civil) en Belgique, dans l'UE(15), aux Etats-Unis et au Japon, 1960-2012



Source : OECD data (Labour force statistics). (Base year 1960 = 100)

⇒ Les Etats-Unis créent beaucoup plus d'emplois que l'UE(15) et le Japon.

Fig. 8 : Evolution du taux d'emploi en Belgique, dans l'UE(15), aux Etats-Unis et au Japon, 1960-2012



Source : OECD data (*Labour force statistics* et *Employment outlook*).

↳ Les moins bonnes performances de l'UE(15) en matière de création d'emploi ont conduit à un plus faible taux d'emploi (surtout avant la crise de 2008) même si la situation moyenne s'améliorait.

■ En résumé

- Les différences de taux d'emploi entre l'UE-15, d'une part, et les Etats-Unis et le Japon, d'autre part, sont significatives mais elles étaient plus prononcées avant la crise de 2008 (surtout par rapport aux Etats-Unis).
- L'UE-15 (en moyenne) :

Difficulté à créer suffisamment d'emplois.

Au cours des années 1960, cette carence a été compensée par une baisse du taux d'activité.

Entre 1970 et le milieu des années 1980, le taux d'activité est resté stable mais il a augmenté substantiellement par la suite $\Rightarrow$ la faible croissance de l'emploi a eu un impact d'autant plus important sur le taux de chômage.